



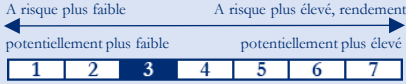
Pays de commercialisation



## Gérants

Laurent Deydier  
Natacha Camurça-Lavaux  
Cédric Paul-Renard

## Indicateur de risque<sup>(1)</sup>



(1) indicateur global du niveau de risque du produit résultant de la combinaison du marché et du risque de crédit. L'indicateur est noté de 1 à 7, à risque plus faible (1) rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

## Caractéristiques

Forme juridique	SICAV de droit français
Type	OPCVM - UCITS
Affectation des résultats	Capitalisation
Société de gestion	Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée
Dépositaire	CIC
Pays d'enregistrement	France
Date de création	08/08/2008
Catégorie Quantalys	Allocation Flexible Monde
Classification SFDR	Article 9
VL à la date du 29/11/24	1412.56
Encours (m€) au 29/11/24	97.41
Devise	EUR
Périodicité de la valorisation	Quotidienne
Durée de placement recommandée	5 ans 50% Ester Capitalisé + 50%
Indicateur de référence	MSCI ACWI Sustainable Impact Index USD Net Total Return
Ticker Bloomberg	HTNEQEC FP Equity
Centralisation	12h le jour de la VL
Règlement	J+2 ouvré

## Frais

**Commission de souscription (i) :** Néant  
**Commission de rachat :** Néant  
**Frais de gestion (ii) :** 1.65% TTC maximum  
**Frais courants du dernier exercice (ii) :** 1.91% TTC  
**Frais indirects annuels (iii) :** Non significatif  
**Commission de surperformance :** Non applicable  
**Commission de mouvement perçues par la SGP :** Des commissions de mouvement, définies dans le prospectus, peuvent être prélevées en plus des frais affichés ci-dessus.

(i) La Société de gestion peut verser des rétrocessions au distributeur dans le cadre de la commercialisation du produit. Les rétrocessions concernent la totalité des droits d'entrée et jusqu'à 0,5% TTC max des frais de gestion financière,  
 (ii) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions.  
 (iii) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA.

Le client peut recevoir sur simple demande, des précisions sur les rémunérations.

## Contacts commerciaux

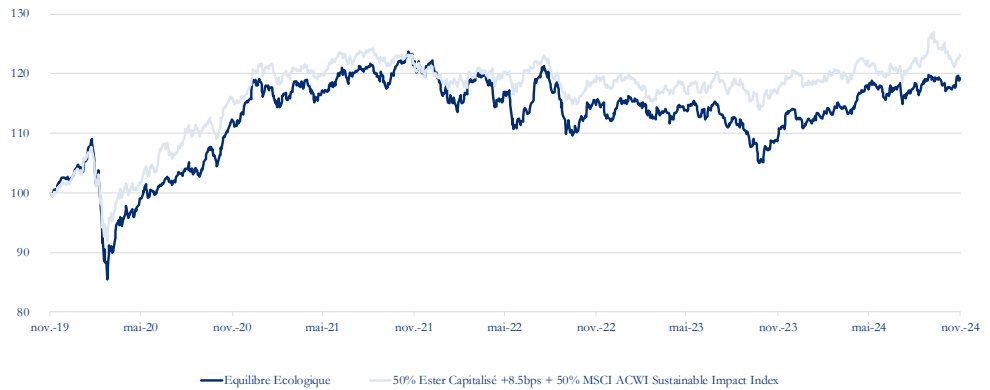
**Thomas Baranger**  
Tel : +33 7 85 66 19 61 / +33 1 40 23 25 87  
Mail : tbaranger@hottinguer.com  
**Cédric Grabowski**  
Tel : +33 6 49 54 62 10 / +33 1 40 23 25 23  
Mail : cgrabowski@hottinguer.com

## Stratégie d'investissement

Cet OPCVM, géré activement, a pour objectif de réaliser, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance nette de frais supérieure à celle des marchés actions et de taux internationaux sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum. Ciblant le thème de l'environnement, la SICAV investit dans des entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et intègre des critères extra-financiers (ESG – Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Cet OPC présente un risque en perte de capital.

## Performances et indicateurs de risque

### Evolution de la valeur liquidative depuis 5 ans (base 100)



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés à la souscription et au rachat de parts. Les performances ont été calculées en EUR et coupons nets réinvestis. L'investisseur est informé qu'il existe une autre catégorie de parts. La FCP Equilibre Ecologique<sup>(1)</sup> est passée de l'indicateur composite : 50% MSCI ACWI Sustainable Impact Index USD Net Total Return + 50% €STR Capitalisé + 8,5bp ; à l'indicateur composite : 50% MSCI ACWI Sustainable Impact Index USD Net Total Return + 50% €STR Capitalisé.\*

### Performances cumulées

	Au 29/11/2024	YTD	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Equilibre Ecologique		4.47%	1.75%	0.62%	8.45%	-1.51%	19.19%
Indice composite		2.26%	-0.17%	1.60%	4.63%	2.22%	23.20%

Source: Bloomberg

### Performances calendaires

	2023	2022	2021	2020	2019
Equilibre Ecologique	1.79%	-7.93%	5.33%	12.94%	14.34%
Indice composite	2.58%	-2.85%	2.90%	15.87%	12.75%

Source: Bloomberg

### Indicateurs de risque

	Volatilité 1 an / 3 ans	Max Drawdown	Recovery	Nombre de lignes
Equilibre Ecologique	6.33% / 7.97%	-21.67%	43 jours	124

## Commentaire de gestion du mois

### Novembre ou le Trump Trade !

**Défiant les instituts de sondage, il n'y aura pas eu de suspens pour l'élection du nouveau président des Etats-Unis.** Trump était donné gagnant avant même l'ouverture des bourses européennes. Le soir même, la consécration était devenue officielle avec 277 grands électeurs contre 224. **Avec le Congrès et la Chambre dans l'escarcelle républicaine, Donald Trump pourra appliquer ses promesses de campagne,** la meilleure illustration de ce Trump trade est la hausse le 6 novembre dernier du Russell 2000 (+5.79%) et la baisse d' Ishare CleanTech (-7.33%).

Dans ce contexte, Equilibre Ecologique enregistre une performance de +1.75% sur le mois, alors que son indice de référence affiche un repli de 0.17%. En novembre, les thèmes avec des contributions positives sont l'efficacité énergétique (+65pbs), l'eau (+57pbs) et bois et papier (+38pbs), à l'inverse le principal détracteur est le thème des énergies renouvelables (-52pbs). Du côté des valeurs, nous vous proposons de zoomer sur Bloom Energy (+52pbs). En effet, Bloom Energy a annoncé avoir conclu un accord pour fournir jusqu'à 1 GW à American Electric Power (AEP), avec une commande initiale de 100 MW et une expansion supplémentaire prévue en 2025. Il est clair, à notre avis, **que les marchés de l'électricité atteignent un point d'inflexion où non seulement les clients, mais aussi les compagnies d'électricité reconnaissent l'importance des contraintes énergétiques** et se tournent vers d'autres sources d'énergie, en l'occurrence les piles à combustible, pour desservir de nouvelles charges(ex Data centers ...).



MESSIEURS HOTTINGUER & CIE



## Analyse du portefeuille

### Principaux mouvements sur le mois

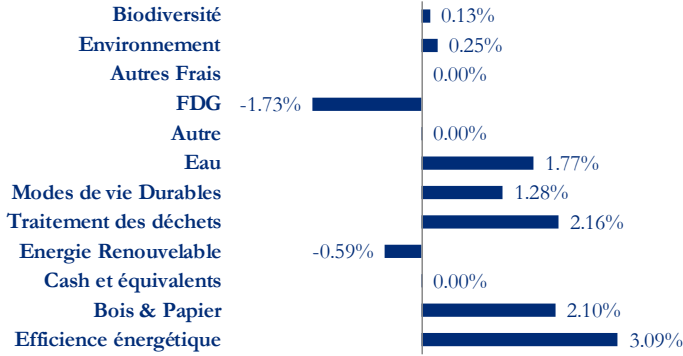
#### Achats

Akuo Energy Sas 7.5% 27/11/29  
 STANTEC INC  
 KINGSPAN GROUP PLC  
 VERALTO CORP  
 LEGRAND SA

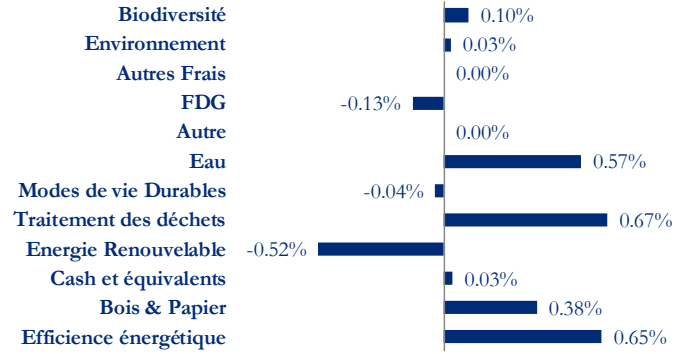
#### Ventes

MERSEN  
 NEOEN SA  
 ARRAY TECHNOLOGIES INC  
 BLOOM ENERGY  
 INTERNATIONAL PAPER CO

### Contributions par thème sur 1 an :



### Contributions par thème sur le mois :



## Expositions

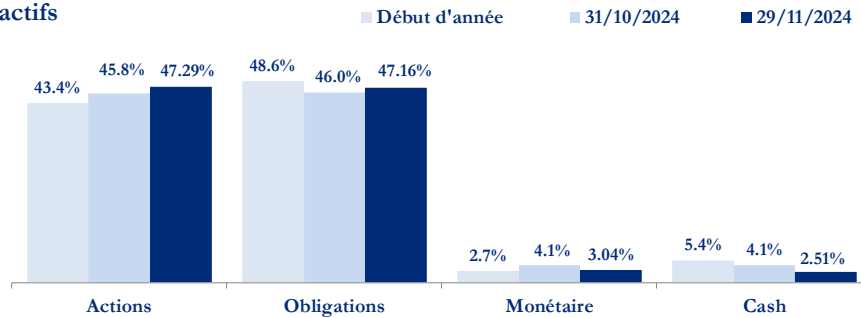
### Exposition géographique

Pays	Poids
France	16.84%
Canada	8.12%
Suisse	7.47%
Grande-Bretagne	5.36%
Espagne	5.24%
Allemagne	4.65%
Norvège	4.23%
Irlande	3.74%

### Répartition par thème d'investissement

Thèmes	Poids
Energie Renouvelable	23.40%
Bois & Papier	18.88%
Eau	18.68%
Efficience énergétique	16.76%
Traitement des déchets	10.36%
Modes de vie Durables	8.57%
Biodiversité	2.02%

### Répartition par classe d'actifs



### Analyse poche actions

#### 5 premières lignes actions

Waste Management Inc	1.28%
Smurfit Westrock Plc	1.26%
Neoen Sa	1.22%
Waste Connections Inc	1.17%
Republic Services Inc	1.17%
<b>Total</b>	<b>6.09%</b>

PE 2025

22.22

EV/EBITDA 2025

14.15

### Analyse poche obligataire

#### 5 premières lignes obligataires

Vestas Wind Systems A/S 4.125% 15/06/26	1.29%
Huhtamaki Oyj 4.25% 09/06/27	1.18%
Akuo Energy Sas 8% 07/12/28	1.11%
Ds Smith Plc 4.5% 27/07/30	1.11%
Verallia Sa 1.875% 10/11/31	1.10%
<b>Total</b>	<b>5.78%</b>

Rendement

4.74%

Sensibilité taux

1.26

Duration Moyenne

3.05

Notation moyenne

BBB

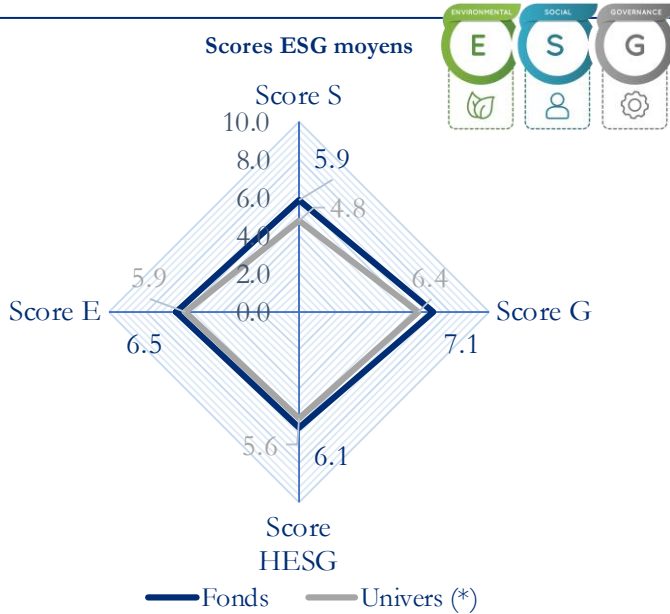


MESSIEURS HOTTINGUER & CIE



## Analyse ESG

### NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES



### QUALITÉ ESG DES PRINCIPALES POSITIONS

Entreprise	Note HESG	Poids
Waste Management Inc	5.5	1.3%
Smurfit Westrock Plc	5.3	1.3%
Neoen Sa	6.2	1.2%
Waste Connections Inc	6.3	1.2%
Republic Services Inc	6.3	1.2%

Note: ne sont affichés que les titres vifs.

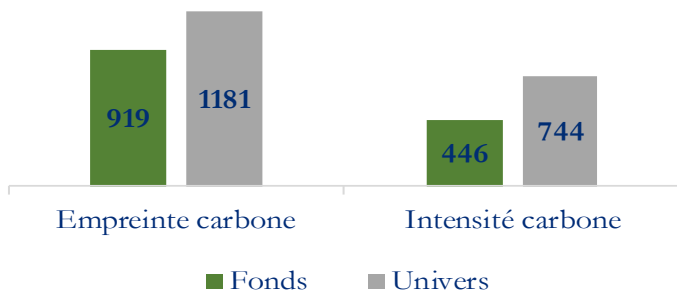
Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – les scores ESG, E, S et G correspondent respectivement aux scores pondérés propriétaires relatifs secteurs ESG, aux scores Environnement, Social et Gouvernance HESG et vont de 0 (le moins bon) à 10 (le meilleur).

(\* ) Univers = Univers ESG MSCI corrigé des politiques d'investissement Hottinguer

## Bilan Carbone et Alignement Accords de Paris

### BILAN CARBONE

#### Empreinte et intensité CO<sub>2</sub> moyenne

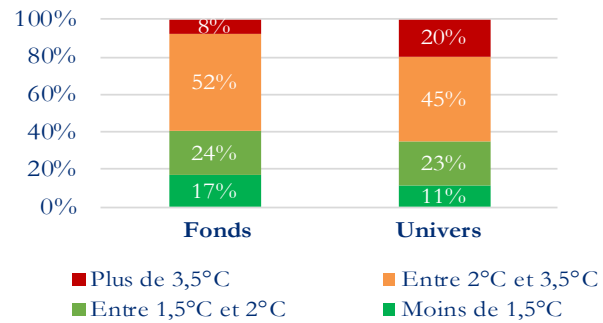


Unité :

- o Empreinte carbone: t CO<sub>2</sub> par millions € investis
- o Intensité carbone: t CO<sub>2</sub> par millions € chiffre d'affaires

### ALIGNEMENT DES OBJECTIFS AUX ACCORDS DE PARIS

#### Température implicite Part de l'actif

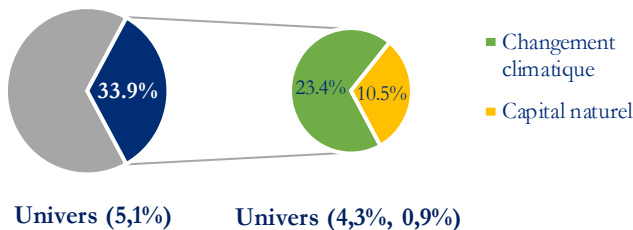


Note : L'augmentation implicite de la température de MSCI ESG Research est une mesure exprimée en degrés Celsius conçue pour montrer l'alignement de la température des entreprises, des portefeuilles et des fonds sur les objectifs mondiaux en matière de température.

## Focus Transition Écologique et ODD

### PART VERTE (EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)

#### Part moyenne du chiffre d'affaires des sociétés du fonds exposé aux éco-activités

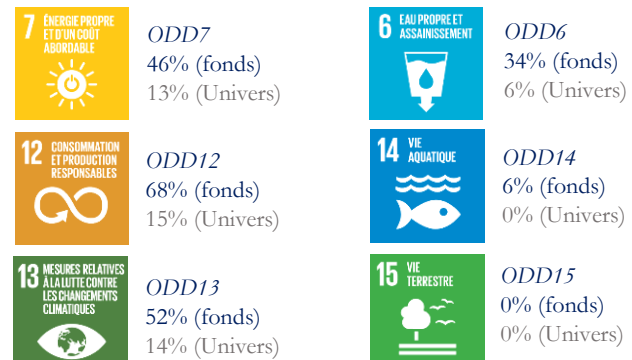


Changement climatique : renouvelable, efficacité énergétique, changement des modes de vie (bâtiment vert, véhicules bas carbone)

Capital naturel : dépollution et gestion des déchets, gestion de l'eau, filière bois et papier durable

### PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD CIBLÉS PAR LE FONDS

#### Part de l'actif du fonds contribuant positivement à très positivement aux différents ODD





## Autres mesures d'impact

### PRÉSERVATION DU CAPITAL NATUREL

Libellé	Equilibre Ecologique	Univers
Entreprises déclarant avoir une politique de protection de la biodiversité (% de l'actif)	22.8%	6.0%
Entreprises ayant des objectifs actuels ou futurs de réduction de consommation d'eau (% de l'actif)	55.1%	28.8%
Température implicite moyenne (en degrés Celsius)	2.45°C	2.93°C

Indicateurs en surperformance (Label ISR) :

- Intensité carbone (indicateur en couverture 70%)
- Infractions majeures aux Droits Sociétaux (indicateur en couverture 90%)

Sources : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

c.a. pour Conseil d'Administration

Infractions Majeures aux Droits sociétaux: Niveau moyen de controverses très sévères sur le plan environnemental ou social.

Les mesures d'impact sont des indicateurs de suivi ex-post qui ne constituent ni ne représentent en tant que tels un objectif de gestion. Malgré toute notre vigilance, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude, la complétude et l'exhaustivité des rapports extra-financiers des émetteurs.

La Société de gestion s'appuie sur les données divulguées par le prestataire MSCI ESG. Cependant, ces analyses comportent toutefois des limites intrinsèques puisque les données fournies par les émetteurs et les méthodes de mesure employées peuvent diverger fortement. Ainsi, ces analyses et évaluations se fondent en grande partie sur des informations communiquées par les entreprises elles-mêmes, et sont donc dépendantes de la qualité et de la quantité des données transmises.

### PARTIES PRENANTES DE L'ENTREPRISE

Libellé	Equilibre Ecologique	Univers
% directeurs indépendants au c.a.	80.2%	66.3%
% femmes au c.a.	37.5%	26.1%

### IMPACT SOCIÉTAL

Libellé	Equilibre Ecologique	Univers
Infractions majeures aux Droits Sociétaux (% de l'actif)	0.0%	0.2%

## Taux de couverture

Informations ESG/Impact	Equilibre Ecologique	Univers (*)
Scores HESG, E, S et G	100%	100%
Intensité et empreinte carbone	93%	99%
Température implicite	93%	90%
Alignement aux Objectifs de Développement Durable	92%	99%
Politique de protection de la biodiversité	93%	100%
Objectifs de réduction de consommation d'eau	63%	40%
Part verte	93%	100%
% directeurs indépendants	91%	98%
% femmes au c.a.	68%	69%
Infractions majeures aux Droits Sociétaux	95%	100%

Source : MSCI, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

## Méthodologie de calcul

■ Les scores ESG, E, S et G utilisés dans ce reporting sont des mesures propriétaires de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée : le référentiel de score HESG. Celui-ci s'appuie sur la méthode de notation ESG de MSCI qui couvre un univers d'environ 10000 valeurs dans le Monde et qui repose sur une architecture de scores couvrant 35 enjeux clés ESG. Ces 35 enjeux sont eux-mêmes notés à partir d'une vision exhaustive de la structure des modèles d'affaires (analyse géographique et par segments d'activité) et une analyse des politiques de durabilité en place au sein des entreprises. Les scores E, S et G sont exprimés en absolu tandis que le score ESG est exprimé en relatif par rapport à chaque secteur.

○ Le calcul d'agrégation pour le portefeuille est effectué en pondérant chaque score par le poids de l'entreprise considérée dans le fonds.

○ Le calcul d'agrégation pour l'univers d'investissement est effectué en équipondérant les scores par société dans l'univers.

■ Les indicateurs (KPIs) d'impact affichés ont été classés en fonction des 3 thèmes Coeurs d'impact de la Banque Hottinguer : préservation de la nature, parties prenantes de l'entreprise, inclusion sociétale. La source d'information utilisée est celle de MSCI. Ils constituent un sous-ensemble des indicateurs d'incidences négatives relatifs à la réglementation SFDR, la liste complète de ces indicateurs étant présentée annuellement dans les informations périodiques du fonds.

○ Le calcul d'agrégation pour le portefeuille est effectué :

=> pour l'empreinte carbone en pondérant chaque émission individuelle par l'investissement rapporté à la valeur d'entreprise de chaque société et en ajustant le calcul pour 1 millions d'€ investis

=> pour l'exposition de l'actif au stress hydrique en absence de politique « Eau » et pour les infractions majeures aux droits humains, par la somme des poids des entreprises concernées.

=> en pondérant tous les autres indicateurs par le poids de l'entreprise considérée dans le fonds

○ Le calcul d'agrégation pour l'univers d'investissement est effectué en équipondérant les indicateurs d'impact par société dans l'univers.





## Informations relatives à la durabilité

La SICAV Equilibre Ecologique est un fonds catégorisé article 9 SFDR et est composé à 100% d'investissements dits durables. C'est par ailleurs un fonds labélisé Label ISR catégorisé en ISR significatif et contraignant au sens de la doctrine financière de l'AMF. La prise en compte des incidences négatives dans la gestion du fonds est faite en premier lieu au travers de l'application des politiques d'investissement de la société de gestion et en second lieu par l'intermédiaire du processus de notation ESG utilisé comme filtre de sélection dans le fonds. Compte tenu du manque d'informations et du périmètre aujourd'hui couvert par la taxonomie (uniquement les objectifs climat), le fonds ne s'engage pas pour l'heure sur un niveau d'alignement taxonomique positif et significatif. Voir sur notre site la [documentation précontractuelle SFDR](#) et le document [Informations relatives à la durabilité](#).

## Avertissement

(1) A la date du 05/05/2022, le FCP EQUILIBRE ECOLOGIQUE a été absorbé par la SICAV EQUILIBRE ECOLOGIQUE. Il s'agit d'un simple changement de statut juridique, la SICAV du même nom, créée à cette même date, conserve à l'identique son code ISIN et ses performances. Par ailleurs concomitamment à cette opération, l'objectif et la stratégie d'investissement de la SICAV ont été modifiés afin de renforcer l'approche ISR et d'intégrer à la stratégie les contraintes liées au label Greenfin.

Ce reporting mensuel est fourni à titre d'information uniquement. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication par la société de gestion. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Cette communication n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. La Société de gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments concernés avant la diffusion de cette communication. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit. Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus, du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente et du rapport annuel, documents disponibles sur notre site internet. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les fonds de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Les performances sont communiquées après déduction des commissions de gestion. Elles s'entendent dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.banque-hottinguer.com](http://www.banque-hottinguer.com)

## Glossaire

**Bêta** : Le bêta mesure la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**Echelle de risque** : Le profil de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Investment grade** : Il s'agit de produits de dette avec une notation de AAA à BBB- attribuée par la Société de Gestion, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**High yield** : Il s'agit de produits de dette avec une notation inférieure à BBB- attribuée par la Société de Gestion, indiquant un risque de défaut significatif.

**Max Drawdown** : Perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas.

**Rating** : Le rating est une échelle de notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris.

**Recovery (recouvrement)** : Durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown)

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Valeur liquidative (VL)** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité** : est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

